

Ville Nature & Histoire Allennes

Les Marais Infos

Mensuel d'information

allennes.fr



[ville-allennes-les-marais](https://www.facebook.com/ville-allennes-les-marais)

BONNES
vacances!

JUILLET / AOÛT 2024

SOMMAIRE

- PAGE 1**
-Edito
- PAGE 2**
-Calendrier des évènements 
- PAGE 3**
-Portail famille
-Réunions information aux parents ACM
Juillet et Août
-Horaires garderies période estivale
-Atelier mémoire
-Police Municipale
-Congés d'été des commerçants
- PAGE 4**
-Réseau médiathèques de la Haute Deûle
-Expression politique



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00
Le samedi de 9h à 11h

Attention : l'activité colis reste
suspendue

EDITO

Depuis l'annonce du Président de la République, sans concertation, de dissoudre l'assemblée nationale le soir des élections européennes la France est plongée dans l'incertitude et la crainte de nouvelles élections législatives dans la précipitation. Les français ont clairement rejeté la politique d'Emmanuel MACRON, mais était-ce la bonne élection pour cela ? La réponse est évidemment non ! Mais au-delà de ce geste fort en direction du pouvoir politique, se pose néanmoins, et de manière de plus en plus importante, la question de l'abstentionnisme. Encore beaucoup de pays souffrent d'un manque de démocratie, la liberté d'expression étant interdite et les prises de positions contre les gouvernements totalitaires sévèrement punis. Nous avons la chance dans notre beau pays de pouvoir nous exprimer librement au travers d'élections organisées démocratiquement. Pourquoi dès lors ne pas se servir de cette possibilité d'expression ? Pourquoi la moitié des électeurs boudent les urnes ? La faute certainement aux pouvoirs en place depuis des décennies, mais finalement ce désintérêt pour les élections, à qui profite-t-il ? Une prise de conscience est plus que jamais indispensable pour nous français dans notre pays mais aussi pour la France dans l'Europe et de sa crédibilité dans le monde. La mobilisation pour les prochaines élections législatives voulues par le Président Emmanuel MACRON doit être importante et entière. Les 30 juin et 7 juillet utilisons notre droit d'expression, VOTONS !

Bien à vous.

Le Maire,

Carine VANDAELE



Calendrier des Evénements

ATTENTION :

SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les services administratifs de la Mairie ainsi que l'Agence Postale Communale **seront fermés les samedis du 13 juillet au 24 août inclus**. Pour les autres jours de la période estivale, le personnel des services administratifs et de l'Agence Postale restent à votre disposition du lundi au vendredi aux horaires habituels (horaires indiqués en première page de ce flash). Nous vous remercions de votre compréhension.



Joyeux
14
juillet

**Rendez-vous Allée du Stade
le samedi 13 Juillet dès 21h30**

Distribution des lampions à 21h30
Retraite aux flambeaux à 22h00
Feu d'artifice sur le stade à 23h00



"Fichier canicule"

Les personnes âgées de plus de 65 ans et isolées ou les personnes en situation de handicap peuvent demander leur inscription sur le fichier canicule en s'adressant en Mairie. Elles seront contactées régulièrement lors d'événements climatiques.



Et si on finissait l'année scolaire dans la joie ?

Le Comité des Fêtes organise le **vendredi 5 juillet** un moment festif pour le début des vacances scolaires.

Dès la sortie des classes, une déambulation, animée par la **Compagnie Bohemian Karavan**, se rendra des écoles à l'espace de la Distillerie. Sur place, les enfants pourront se divertir avec des activités artistiques, notamment avec le **Collectif Renart** (ateliers d'initiation aux techniques de l'art mural) présent dans le cadre des Belles Sorties Estivales de la MEL.



Ces activités seront suivies d'une partie musicale destinée aux allennois de tous âges.

- ** Activités et concert gratuits sans réservation.
- ** Buvette et petite restauration sur place.



DON DE SANG



Les besoins en sang sont très importants en cette période et si vous cherchez un moyen de vous rendre utile et que vous vous sentez en forme alors, faites un geste de solidarité et donnez votre sang !

En vous rendant les **mardis 2 juillet et 27 août, salle des fêtes d'Annoeullin, de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00.**

Prenez rendez-vous pour limiter l'affluence et l'attente en collecte en vous inscrivant de préférence au préalable sur le site :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

⇒ N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité. Donner son sang c'est sauver des vies

16^{ème} édition **1 septembre 2024**

Concours Emile Mortelecque Chevaux Trait du Nord

Allennes Les Marais Rue Pasteur

9H-18H

- Concours modèle et allures
- Concours d'utilisation

14H30

Parade dans le village

Sur place

au 06.23.90.56.71 Concours Emile Mortelecque 2024 Allennes Les Marais



PORTAIL FAMILLE

La facture correspondant aux activités périscolaires de **JUIN** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.

Afin de préparer au mieux la rentrée 2024/2025, nous mettrons à compter du mois d'août à votre disposition, la possibilité de gérer les inscriptions de votre (vos) enfant(s) aux différentes activités.

Pour les familles non inscrites sur le portail, il est obligatoire de passer en mairie afin de retirer un dossier d'inscription le plus rapidement possible.



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE JUILLET ET AOÛT

RAPPEL : Les réunions d'information aux parents et enfants avec les équipes de direction et d'animation auront lieu le **SAMEDI 6 JUILLET à 14h** pour les accueils de loisirs de juillet et le **SAMEDI 3 AOÛT à 14h** pour les accueils de loisirs d'août, sous le préau de l'école élémentaire. L'accueil de loisirs est ouvert du **8 au 26 JUILLET** et du **5 au 23 AOÛT** de 9 h à 17 h.



GARDERIE MUNICIPALE

La garderie municipale sera fermée pour la période estivale du **29 juillet au 2 août**.

Réouverture à partir du **5 août jusqu'au 23 août** à la garderie de l'espace culturel de 7h à 9h (avant accueil de loisirs) et 17h à 18h45 (après accueil de loisirs) ; et du **26 août au 30 août** de 7h à 18h45 à la garderie maternelle.

A partir de la rentrée des classes le **2 septembre** de 7h à 8h30 et 16h30 à 18h45 (garderie espace culturel et garderie maternelle).



ATELIER MEMOIRE

PAS DE SEANCE EN JUILLET ET AOÛT

Reprise en Septembre

(Dates dans le flash infos de septembre).



POLICE MUNICIPALE

STOP AU DEPÔT D'IMMONDICES :

Depuis quelques semaines, une recrudescence de dépôts d'herbe tondue, de branches coupées, est constatée Hameau de Bourg, rue des Ansereuilles, rue Jules Verne... Plusieurs contrevenants ont été retrouvés et ont reconnu les faits.

Pour rappel, le maire détient différents pouvoirs de police administrative et judiciaire lui permettant de faire cesser et de sanctionner les atteintes à la salubrité, la sûreté et la sécurité publique, ainsi que les atteintes à l'environnement liées à l'abandon ou aux dépôts illégaux de déchets. En parallèle, les articles R. 631-2, R. 634-2, R. 644-2 et R.635-8 du code pénal, ainsi que l'article L. 541-46 du code de l'environnement, fixent les contraventions et délits en matière d'abandon de déchets.

En cas de constatation de cette contravention, une amende allant de 35 à 75 000 euros d'amende peut être dressée (jusqu'à 375 000 euros pour les personnes morales). L'utilisation de votre véhicule est une circonstance aggravante à l'infraction.



Congés période estivale des commerçants

PHARMACIE WILS

Pas de fermeture

Horaires d'été du lundi 3 juillet au jeudi 31 août : Fermeture à 19h au lieu de 19h30 du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 13h

BOULANGERIE GODY

Reste ouvert du 1^{er} juillet au 31 août

Fermeture hebdomadaire le mardi

Ouvr :

Lundi – mercredi de 7h à 12h30 et de 15h à 18h45

Jeudi au dimanche de 7h à 12h30 (fermée les après-midi)

FRITERIE DIDIER

Place du 8 mai 1945

Fermée du **13 juillet au 15 août inclus**

PATATI PATATA

Place du 8 mai 1945

Fermé du **1^{er} août au 25 août inclus**

MEUBLES FOULON POMPES FUNEBRES

Jean-Michel FOULON

Durant la période estivale

Du **23 juillet au 24 août inclus**

POMPES FUNEBRES :

Permanence et interventions funéraires assurées 24h/24h-7J/7 au **06.22.01.13.56**
Ouverture du magasin pour les articles funéraires sur RDV.

MEUBLES et LITERIES : Ouverture du magasin **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** après appel au **06.22.01.13.56** (de 10 h à 18 h).

DU VRAC ET DES BOCAUX

Reste ouvert tout l'été

Fermeture exceptionnelle le **15 août**

Du 30 juillet au 17 août, il ouvrira ses portes en horaires adaptés du mardi au samedi de 10h30 à 13h et de 15h à 18h. Les horaires restent inchangés le reste de la période estivale.

RÔTISSERIE DES JU

Place du 8 mai 1945

Fermé du **6 juillet au 28 juillet inclus**
Réouverture le dimanche 4 août

DAVID - SPECIALITES

CHEVALINES

Fermée du **1^{er} août au 31 août inclus**

SEVERINE COIFFURE

Fermé du **6 août au 21 août inclus**

Ludi délice

Fermé du **3 août au 18 août inclus**



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

Cet été, la médiathèque est ouverte aux horaires habituels ci-dessus.



- Vous êtes grands-parents et accueillez vos petits-enfants cet été ? Venez partager une activité avec eux à la médiathèque, des créneaux heures du conte seront programmés pour les 3-6 ans. Renseignements sur place.

- **Bébés lecteurs** : Histoires, comptines et jeux de doigts pour les petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou assistant maternel - **Mardi 2 juillet à 10h et mercredi 3 juillet à 9h30 - Sur inscription**

Si vous souhaitez être guidé dans l'utilisation du service de presse, vidéo et formation en ligne, des micros-formations vous sont proposées cet été. Profitez des beaux jours pour sillonner le réseau des médiathèques et rappelez-vous : vous pouvez emprunter où vous voulez et rendre où vous voulez avec votre carte d'inscription.



MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/

Jeudi 15h-18h/Vendredi 15h-18h30/Samedi 10h-12h et 14h-17h30

Horaires d'été : Les médiathèques d'Annoeullin et Carnin modifient leurs horaires et fermeront quelques jours. Info sur le site et par voie d'affichage.



**VENDREDI
5 JUILLET**

20H30

**LA PROMESSE
VERTE**

**Pas d'autres programmations cinéma
en salle juillet et août**



EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

La période des vacances approche à grands pas. Tout est prêt pour les centres de loisirs des mois de juillet et août qui se dérouleront du 8 au 26 juillet, et du 5 au 23 août. Comme chaque année tout sera mis en œuvre pour offrir aux enfants une prestation de qualité. L'espace vert de la rue de la Rive accueillera prochainement une structure de jeu pour enfants. Nos jeunes allennois pourront en profiter dès cet été. Côté écoles, nouveauté dès la rentrée de septembre : après les avis favorables des conseils d'école puis du conseil municipal, les instances de l'éducation nationale ont acté la fusion de l'école maternelle Augustine Testelin et de l'école élémentaire Le Petit Prince à compter de la rentrée de septembre 2024. Nous parlerons dorénavant de l'école primaire dont la dénomination restera à définir lors d'une concertation avec la communauté éducative. Nous vous souhaitons d'excellentes vacances d'été, tout en espérant une météo favorable.

GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Vous avez appris la démission du maire par courrier. Il s'est également exprimé dans la Voix du Nord à ce sujet où il indique des relations compliquées avec l'opposition qui se sont apaisées. Ce fut effectivement le cas en première partie du mandat notamment pour le sujet du restaurant scolaire. Nous avons complètement été mis à l'écart sans tenir compte de nos suggestions et le budget a dérapé. Idem pour l'éclairage public. Le dernier sujet fut la hausse injustifiée de la Taxe Foncière en 2023. Depuis, c'est vrai, le calme est revenu. Un nouveau maire sera prochainement élu par la majorité. Nous espérons une ouverture pour une meilleure implication à l'avantage des Allennois. Nous resterons à votre écoute quoiqu'il en soit.